

## Association Terre de Sienna

*Pour la promotion de la pratique artistique et de la culture à destination des personnes en situation de handicap mental*

### Appel aux dons

*Faire un don à l'association Terre de Sienna, c'est soutenir son action en direction des personnes en situation de handicap mental pour l'accès aux pratiques artistiques et à la culture par le biais de :*

- Ses ateliers culturels hebdomadaires
- Ses spectacles présentés par des artistes en situation de handicap mental
- Ses week-ends et séjours en intégration dans le milieu social ordinaire
- Son service d'accueil à la journée pour des activités de loisir
- L'accompagnement en soirée de ses adhérents vers le spectacle vivant



*Cliché extrait du spectacle "Sur la route..." Juin 2015*

### Soutenez-nous

#### Et bénéficiez d'une déduction fiscale\*

*\*En versant la somme de 100 euros par exemple,*

*vous bénéficierez d'une déduction de 60 % en tant qu'entreprise, soit 60 euros (40 euros resteront à votre charge) ou de 66% en tant que particulier, soit 66 euros (34 euros resteront à votre charge)*

---

**Formulaire de soutien à renvoyer à : Association Terre de Sienna, MDH 2 rue du Vieux Temple, 38 000 Grenoble**

Je souhaite effectuer un don de ..... euros et recevoir le document Cerfa ouvrant droit à une déduction d'impôts.

Nom, Prénom, entreprise : .....

Adresse : .....

- Les chèques sont à libeller à l'ordre de Terre de Sienna.
- Vous pouvez aussi effectuer un virement :  
CCM Meylan Ile Verte

IBAN : FR76 1027 8089 3300 0293 9284 036 BIC : CMCIFR2A

Merci pour votre soutien,

L'équipe de Terre de Sienna